La rentrée du 3 janvier 2022 sous Covid-19

E.P.I et Gestes barrière

1. **Masques et autotests :**

**Réponse du Rectorat : Ils sont en réassort dans tous les départements.**

1. Suite aux annonces du premier ministre ce matin sur BFM à propos de la **fourniture de masques chirurgicaux à l'ensemble des enseignants**, nous avons demandé des précisions.

**Réponse du Rectorat : Nous vous donnerons des précisions sur les délais et l'acheminement lors du CHSCT A du 12/01 mais vous devriez les avoir avant la fin du mois.**

**Le Ministre a également demandé l'avis du HCSP sur la nécessité ou non des masques FFP2, l'avis devrait être rendu vendredi.**

Finalement, le 7/01, on apprend par voie de presse que tous les enseignants qui en font la demande en auront. Il faudra donc les demander !

1. **Des collègues vulnérables ont encore des problèmes pour avoir leurs masques chirurgicaux** : une collègue asthmatique du Calvados a été obligée de se rendre à la DSDEN pour les réclamer, et elle n’a eu que 2 boîtes depuis septembre.

Comment expliquer ce laxisme vis-à-vis de la protection des personnels vulnérables ?

**Réponse du Rectorat : Ça a été pris en note.**

1. **Quid des équipements pour les infirmières ?**

**Réponse du Rectorat : Les commandes sont en cours pour réapprovisionner en Kits. Le but est de "resystématiser" un kit par infirmière.**

Cas contacts / cas positifs

1. **Les élèves et les personnels** **cas contacts ou cas positifs quelques jours avant la rentrée sont-ils soumis au nouveau protocole ou à l’ancien ?**

**Réponse du Rectorat : Les cas apparus qqs jours avant le nouveau protocole sont soumis au nouveau protocole.**

1. **Le suivi des élèves cas contact par les personnels (test à J0, attestations sur l’honneur à J+2, J+4….) risque d’être très compliqué.**

* **Quels moyens humains / matériels / organisationnels a prévu le Rectorat pour aider les personnels concernés ?**

**Réponse du Rectorat :**

**Il y a mise à disposition d’un ETP par circonscription pour la gestion administrative de la crise.**

**La cellule covid est renforcée par des médiateurs LAC dont les contrats ont été prolongés jusqu’aux vacances de printemps.**

**Le Rectorat travaille à la facilitation des démarches en allégeant les procédures administratives sur les suivis *(nous en saurons plus mercredi 12/01 lors du prochain CHSCTA).***

* **Qu’a prévu le Rectorat pour contrebalancer cette surcharge de travail ?**
* **Quelle responsabilité pour les personnels ?**

**Réponse du Rectorat : Aucune**

* **Il faudrait préciser aux familles d’attendre le lendemain** **pour rescolariser leur enfant afin d’éviter les retours au compte-goutte tout au long de la journée.**

**Réponse du Rectorat : Le Rectorat va réfléchir à la question**

1. **Que doit faire un personnel au schéma vaccinal complet qui est déclaré cas contact mais ne peut faire un test avant le lendemain ?**

En effet la FAQ dit « pas d’isolement » mais « test antigénique ou PCR immédiat ».

De plus les files d’attente pour se faire tester s’allongent chaque jour davantage et il est de plus en plus difficile d’obtenir un test PCR ou antigénique je jour même (test + résultat).

**Le personnel doit-il s’isoler jusqu’à ce qu’il ait fait son test et/ou obtenu son résultat ou doit-il aller à l’école ?**

**Réponse du Rectorat : Il doit attendre le retour de son résultat négatif pour retourner travailler ; jusque là il est placé en ASA.**

**Qu’en est-il en cas d’impossibilité de faire 2 autotests à J+2 et J+4 à cause d’une pénurie de stock ?**

**Réponse du Rectorat : Ce serait pareil, à voir lorsque la situation se présentera.**

Fermeture de classe / d’établissement

1. L’objectif du nouveau protocole est de garder les classes et les écoles ouvertes. Il n’y est plus fait mention de fermeture de classe après l’apparition de 3 cas positifs sur une durée de 7 jours. **Quel est le seuil à ne pas dépasser pour qu’une classe soit maintenue ouverte ?**

**Réponse du Rectorat : La question a été posée par les organisations syndicales au niveau ministériel ; le Rectorat attend des éléments de réponse.**

1. **Jusqu’à quel point les absences d’agents communaux peuvent entraîner des mesures de fermeture ?**

Exemple concret : dans une école de la Manche trois personnels de ménage et cantine sont positifs, il n’y a pas de désinfection possible le soir, et d’autres personnels vont certainement devenir positifs. **Peut-on ouvrir l’école avec une garderie, une cantine, un nettoyage non efficients ? Que peuvent faire les personnels confrontés à cette situation ?**

**Chaque situation doit être gérée au cas par cas. Les personnels concernés doivent saisir leur IEN qui se mettra en lien avec les collectivités territoriales.**

Remplacement & Formation

1. Lorsqu’un.e directeur/trice sollicite son IEN le week-end parce que plusieurs de ses collègues l’informent qu’ils sont positifs au covid, et que l’accueil le lundi sera donc très compliqué voire impossible, l’IEN ne répond pas.

**Il faudrait peut-être prévoir une cellule d’urgence pour ces cas extrêmes.**

**Réponse du Rectorat : Pour cela les collègues peuvent faire appel à la « cellule covid » aussi bien dans le 1er et le 2nd degré.**

*Pour information il s’agit d’un cas concret : à la fin des vacances de Noël, un directeur de la Manche a essayé d’alerter son IEN à plusieurs reprises car il savait que 3 enseignants étaient malades. Il lui a même envoyé un SMS dimanche 2 janvier, veille de la rentrée, tellement la situation était (à juste titre) anxiogène. Il n’a obtenu aucune réponse… Lundi 3 janvier, à 8h19, son IEN l’a finalement contacté pour lui reprocher d’avoir prévenu les parents concernés de l’éventuelle impossibilité d’accueillir leur enfant.*

**Une communication envers les IEN pour leur rappeler le total engagement des directeurs/trices qui sont en 1ère ligne pour assurer le fonctionnement des écoles, semble nécessaire. Les directeurs/trices méritent leur entière bienveillance.**

**Réponse du Rectorat : Le Rectorat reconnaît l’importance du rôle joué par les directeurs /trices.**

Autres

1. Il aurait été dit en réunion de directeurs que **le protocole sanitaire** de l’Education Nationale primait sur tout autre ordre possible de **l’ARS**…

**Réponse du Rectorat : Les deux sont raccords donc il n’y a aucun souci.**

1. Des chefs d’établissements ont fait remonter que **la cellule COVID** du rectorat désormais débordée n’était plus joignable.Pouvons-nous avoir des informations à ce sujet ?

**Réponse du Rectorat : Non il n’y a eu aucun souci avec la cellule covid.**

1. **La suppression du jour de carence pour les cas positifs va-t-elle être prolongée au delà du 31/12/21 ?**

**Réponse du Rectorat : Pas d'information officielle. Mais le DRH nous a indiqué que la mesure aller être poursuivie.**

*(Pour rappel, les cas contact sont placés en ASA).*

1. **Les réunions entre personnels + les réunions d'instance : La FAQ demande de privilégier le distanciel mais ne tranche pas la question…**

**Réponse du Rectorat : Toutes les instances rectorales se passent en visio...**

**En cas de problème dans un établissement avec maintien en présentiel, il faut faire remonter au Rectorat.**

1. **Décret de ce matin au JO sur l'accueil des enfants de soignants lorsque leur classe est fermée :**

**Le Rectorat donnera des précisions mercredi 12/01, lors du prochain CHSCTA, sur les modalités d'accueil et d'organisation.**

Le prochain CHSCTA covid aura lieu mercredi 12 janvier, vous pouvez encore faire remonter des questions